

Lyon, le 26 février 2026

Réponse à l'association Transparency international

Je vous remercie pour votre interpellation et pour l'attention que vous portez aux élections métropolitaines des 15 et 22 mars 2026. Ce scrutin concerne directement le quotidien des habitants de notre territoire du fait des nombreuses compétences exercées par la Métropole de Lyon : développement économique et emploi, mobilités, logement, eau et assainissement, transition écologique, aménagement, solidarités, collèges, qualité de vie et services publics locaux. Autant de leviers structurants pour l'avenir du territoire et pour les conditions de vie de ses habitantes, habitants, acteurs économiques comme associatifs.

Dans ce cadre, les 14 listes *Avançons ensemble avec Bruno Bernard, l'union de la gauche et des écologistes* et leurs 178 candidates et candidats engagés dans cette élection portent une responsabilité collective : prolonger et ouvrir une nouvelle étape pour la Métropole de Lyon, en s'appuyant sur l'action conduite ces dernières années, tout en préparant le territoire aux grandes transformations à venir. Il s'agit de consolider un modèle métropolitain capable de protéger les biens communs, de renforcer les solidarités, d'accompagner l'activité économique et l'innovation, et d'anticiper les transitions écologiques, sociales et démocratiques.

Attachés au débat d'idées, à la confrontation argumentée et à la construction de projets collectifs avec les forces vives du territoire, nous avons souhaité répondre précisément aux questions que vous soulevez. Vous trouverez ci-après nos éléments de réponse, dans un esprit de clarté, d'engagement et de contribution au débat public métropolitain.

Bruno Bernard
Président-candidat

1. Mettre en place un plan de prévention de la corruption

OUI – déjà mis en œuvre. Un plan de prévention de la corruption a été déployé durant le mandat. Nous nous engageons à le consolider, à en évaluer l'efficacité et à l'actualiser régulièrement.

2. Créer un pôle d'audit interne (éventuellement mutualisé)

OUI – déjà mis en œuvre (mandat 2020-2026). Un dispositif d'audit interne a été mis en place. Nous poursuivrons son développement et étudierons les possibilités de mutualisation lorsque cela améliore l'efficacité et la rationalisation des moyens.

3. Renforcer la gouvernance et le contrôle des satellites

OUI - Des progrès ont été engagés mais des marges d'amélioration subsistent. Nous affirmons une volonté politique claire de renforcer :

- les mécanismes de contrôle,
- la transparence financière,
- les obligations en matière d'éthique et de prévention des risques.

Cela impliquera un travail d'organisation interne et de clarification des responsabilités.

4. Encadrer le recours aux collaborateurs de cabinet

OUI – déjà encadré par le cadre légal existant. À la Métropole, le recours aux collaborateurs de cabinet est strictement encadré par la loi et les textes réglementaires. Nous veillerons à la bonne application de ces règles et à la transparence des fonctions exercées.

5. Publier en début de mandat le montant des indemnités perçues par les élus

OUI – déjà pratiqué. La publication des indemnités est déjà effective. Nous maintiendrons cette pratique de transparence.

6. Publier les rencontres avec des représentants d'intérêts (agenda ouvert)

OUI – déjà pratiqué. La demande recentrée sur les représentants d'intérêts officiellement enregistrés est opérationnelle. Même si la publication incombe légalement aux représentants d'intérêts eux-mêmes, nous sommes favorables à la mise en place d'un dispositif local complémentaire, techniquement simple à déployer.

7. Assurer une transparence totale des règles d'attribution des subventions

OUI - Des dispositifs transparents existent déjà (appels à projets formalisés), mais des progrès importants restent à accomplir. Nous nous engageons à :

- améliorer la clarté des critères d'attribution et l'objectivation des décisions,
- étudier la mise en place d'une collégialité politique dans l'attribution des subventions,
- tendre vers l'harmonisation des pratiques entre délégations.

Il s'agit d'un chantier à la fois administratif et politique que nous assumons de poursuivre.

8. Faciliter l'accès aux documents administratifs et appliquer les avis favorables de la CADA sous un mois

NON (engagement non tenable en l'état) - Si l'objectif de transparence est partagé, l'obligation systématique de réponse sous un mois à tous les avis favorables de la CADA n'est pas administrativement soutenable au regard des volumes et des contraintes opérationnelles. Nous nous engageons néanmoins à améliorer les délais de traitement et à renforcer la culture de transparence interne.

9. Encadrer le recours aux cabinets de conseil

OUI - Aucune obligation spécifique n'existe aujourd'hui pourtant sur le mandat, nous avons déjà entrepris des efforts en ce sens notamment grâce à l'importante expertise et capacité de travail de l'administration métropolitaine. Un audit des pratiques a déjà été réalisé. Nous nous engageons à :

- définir un cadre plus clair,
- renforcer la rationalisation des recours,
- assurer un meilleur suivi des missions.

Il s'agit d'un enjeu de bonne gestion et d'efficacité administrative.

10. Faire de l'alerte un levier d'intégrité publique

OUI - Nous renforcerons les dispositifs d'alerte interne et veillerons à leur déploiement dans l'ensemble des satellites (SPL, OPH, etc.). La protection des lanceurs d'alerte et la traçabilité des signalements sont des leviers essentiels d'intégrité publique.

